

Municipalité de Saint-Sébastien

<u>TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES</u> (Règlement #537 relatif aux taux de taxes pour l'année 2024)

Taux de location des salles selon le tableau suivant :

<u>Période</u>: Les locations s'opèrent en périodes de quatre heures consécutives disposées en segments : AM, PM et SOIRÉE.

Centre communautaire (300 pers.)	1 segment	2 segments	3 segments
Régulier	175,00 \$	265,00 \$	350,00 \$
Association locale	145,00 \$	210,00 \$	260,00 \$
Retour de funérailles: (tarif fixe) Activité sportive ou culturelle Réduction de 20% pou	ur 10 locations et	nlus nar année	180,00 \$ 80,00 \$
Réduction de 20% pour 10 locations et plus par année			
Salle du conseil	Maximum 15 personnes		60,00 \$
Pavillon des loisirs (50 pers.)	1 segment	2 segments	3 segments
	100,00 \$	140,00 \$	180,00 \$
Activité sportive ou culturelle			80,00 \$
Terrain de balle	80,00 \$	120,00\$	160,00\$
(Réservation, lignes et équipements)			
Dépôt pour équipement de balle			50,00 \$
Molle et baseball (buts et grille)			
Frais de conciergerie			
Installation de 0 à 100 chaises			40.00 \$
Installation de 100 à 200 chaises			55.00 \$
Installation de 200	à 300 chaises		80.00 \$
Révision : Janvier 2024			